

	EI	EIRL	EURL	SARL	SA	SAS	SASU
NOMBRE D'ASSOCIES	Aucun	Aucun	1	2 à 100	Minimum 2 (Minimum 7 pour entrée en bourse)	Minimum 2	1
MONTANT DU CAPITAL	Aucun	Aucun	Minimum 1€	Minimum 1€	Minimum 37 000€	Minimum 1€	Minimum 1€
DIRECTION	Entrepreneur	Entrepreneur	Associé unique ou tiers	Un des associés ou tiers	Conseil d'administration	Les Associés qui nomment un président	L'associé unique
PRISE DE DECISIONS	Entrepreneur	Entrepreneur	Gérant (si le gérant est un tiers, prises de décisions limitée)	Gérant (si le gérant est un tiers, prises de décisions limitée)	Directeur et Président nommé par le conseil d'administration pour la gestion courante. Actionnaires pour les décisions ordinaires et approbation de comptes	Les Associés	L'associé unique
RESPONSABILITE DU DIRIGEANT	Indéfiniment responsable de ses dettes sur ses biens personnels (excepté la résidence principale)	Constitution d'un patrimoine d'affectation qui isole les biens personnels des biens professionnels	Limitée aux apports	Limitée aux apports	Limitée aux apports	Limitée aux apports	Limitée aux apports
REGIME FISCAL	Impôt sur le Revenu	Impôt sur le Revenu, possibilités d'opter pour l'Impôt sur les Sociétés sous conditions	Impôt sur le Revenu, possibilités d'opter pour l'Impôt sur les Sociétés sous conditions	Impôt sur les Sociétés	Impôt sur les Sociétés	Impôt sur les Sociétés	Impôt sur les Sociétés
REMUNERATION DU DIRIGEANT	Non déductible du bénéfice	Non déductible du bénéfice sauf si option d'Impôt sur les Sociétés	Non déductible du bénéfice sauf si option d'Impôt sur les Sociétés	Déductible du bénéfice	Déductible du bénéfice	Déductible du bénéfice	Déductible du bénéfice
REGIME SOCIAL DU DIRIGEANT	Travailleur Non Salarié	Travailleur Non Salarié	Travailleur Non Salarié (sauf si gérant tiers)	Travailleur Non Salarié	Assimilé salarié	Assimilé salarié	Assimilé salarié